RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 04967
Numéro SIREN : 821 859 154
Nom ou dénomination : ABGI GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/014998

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Date : 19/06/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/014998**
n° de gestion : **2016B04967**
n° SIREN : **821 859 154 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 19/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABGI GROUP
52 Quai Rambaud 69002 LYON

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1 - BILAN ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : ABGI GROUP — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 52 quai Rambaud 69002 LYON — Durée de l'exercice précédent : 18

si déposé néant, cochez la case :

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2019 Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	20 900	AG 2 097	18 803
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	22 342 568	CV 6 372 125	15 970 443
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	577 189	BI	577 189
		TOTAL (II)	BJ	22 940 657	BK 6 374 222	16 566 435
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 705 883	BY	1 705 883
		Autres créances (3)	BZ	629 847	CA	629 847
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	6 826	CG	6 826
Comptes de Régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	470	CI	470
		TOTAL (III)	CJ	2 343 026	CK	2 343 026
		Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN	38 779		38 779
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	25 322 462	1A 6 374 222	18 948 240

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise : ABGI GROUP — Néant ☐

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 12 177 050)		DA	12 177 050
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	258 199
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence : EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	133 014
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * : EJ)		DG	967 379
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(20 562)
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	13 515 080
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	38 779
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	38 779
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 167 805
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs : EI)		DV	2 199 094
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 798 483
	Dettes fiscales et sociales		DY	228 782
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	5 394 163
	Écarts de conversion passif * **(V)**		ED	218
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	18 948 240

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 517 494
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : ABGI GROUP — Néant ☐

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ		FK		FL	
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	1 477 101
	Autres produits (1) (11)						FQ	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 477 102
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 055 398
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	510
	Salaires et traitements *						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA	917
		- dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	448 678
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 505 503
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(28 401)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	18 107
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	65 663
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	83 771
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	38 779
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	37 152
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	75 931
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	7 839
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(20 562)

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise : ABGI GROUP — Néant ☐

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 560 872
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	1 581 434
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(20 562)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières				HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *				HP	
	- Crédit-bail immobilier				HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				1J	18 107
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	19 080
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX	
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD	
(9)	Dont transferts de charges				A1	1 477 101
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	448 677
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
	dont cotisations facultatives Madelin				A7	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
TOTAL GENERAL		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
TOTAL GENERAL		

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été préparés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 et par le Règlement ANC 18-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du changement indiqué ci-dessus pour la reconnaissance du chiffre d'affaires.
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont exposées ci-dessous.

2.1. Participations et autres immobilisations financières

Elles sont constituées par les éléments suivants :

- Participations prises dans plusieurs sociétés ; le tableau des filiales et participations ci-dessous décrit l'ensemble de ces participations.

  La valeur brute est constituée par le coût d'achat, frais accessoires inclus. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

  La valeur d'utilité correspond au montant que la société accepterait de décaisser pour obtenir les titres si elle avait à les acquérir. La valeur d'utilité est appréciée au regard :

  - de la valeur de l'actif net basée sur la quote-part détenue des capitaux propres de l'entité
  - de la valeur basée sur les cash-flows futurs actualisés de l'entité.

  Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait à la date de clôture, après prise en compte des évènements postérieurs à la clôture.

- Autres immobilisations financières :
  - Retenue de garantie sur prêt consenti par un établissement financier pour 29 k€.
  - Mali de fusion pour 549 k€.

2.2. Immobilisations incorporelles

Elles sont constituées essentiellement par frais de marques correspondant aux enregistrements de la marque ABGI GROUP.

© 2017-2020 ABGI GROUP • TOUS DROITS RESERVES

2.3. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.4. Frais de constitution et d'établissement

Les frais de constitution et d'établissement sont directement comptabilisés en charges de la période, conformément à la méthode préférentielle du règlement CRC N° 2004-06.

3. Autres informations

3.1. Identité de la société consolidante

VISIATIV

S.A. au capital de 2 416 531,80 €, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro B 395 008 246.

Siège social : 26 rue Benoit Bennier, 69260 Charbonnières-les Bains

3.2. Transactions entre parties liées

- La société ABGI GROUP a facturé aux sociétés ABGI France, OVEUS et ABGI USA, pour le compte de la société VISIATIV, respectivement 664 986€, 103 889 € et 259 549 €, au titre de la convention d'assistance du 10 décembre 2019.
- La société ABGI GROUP a facturé aux sociétés ABGI France, OVEUS et ABGI USA, respectivement 329 028 €, 46 006 € et 73 643 €, pour le compte de la société VISIATIV, au titre de redevances de la marque de cette dernière.

3.3. Opérations non inscrites au bilan

Aucun élément significatif dont la divulgation est nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société autre que ceux déjà mentionnés dans l'annexe n'est à préciser.

3.4. Événements post-clôture

Le 30 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé déclarait que le coronavirus (COVID-19) constituait une urgence de santé publique de portée internationale. Le 17 mars 2020, la France est entrée en confinement.

À ce jour, la société n'est pas en mesure de déterminer les conséquences du contexte sanitaire actuel sur ses activités, ainsi que sur sa situation financière et ses résultats, compte tenu notamment de l'incertitude quant à son évolution.

Par ailleurs, aucun impact significatif n'est identifié les actifs et les passifs de la société.

© 2017-2020 ABGI GROUP • TOUS DROITS RESERVES

ABGI GROUP **Du 01/01/2019 au 31/12/2019 en Euro**

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2019	Augmentations	
		Réévaluations courant 2019	Acquisitions courant 2019
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 900		
Total immobilisations incorporelles	**20 900**		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique			
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	19 530 374		3 481 704
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	28 500		548 689
Total immobilisations financières	**19 558 874**		**4 030 393**
TOTAL GENERAL	**19 579 774**		**4 030 393**

	Diminutions		Valeur brute fin 2019	Valeur d'origine
	Virements courant 2019	Cessions courant 2019		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			20 900	
Total immobilisations incorporelles			**20 900**	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	669 510		22 342 568	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			577 189	
Total immobilisations financières	**669 510**		**22 919 757**	
TOTAL GENERAL	**669 510**		**22 940 657**	

© Invoke - Tableau annexe

ABGI GROUP **Du 01/01/2019 au 31/12/2019 en Euro**

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2019	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Non Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin 2019
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change		38 779				38 779
Sous total provisions pour risques		*38 779*				*38 779*
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Sous total provisions pour charges						
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**38 779**				**38 779**
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation	6 372 125					6 372 125
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**6 372 125**					**6 372 125**
TOTAL GENERAL	**6 372 125**	**38 779**				**6 410 904**
Dont dotations et reprises d'exploitation						
Dont dotations et reprises financières		38 779			49 023	
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

© Invoke - Tableau annexe

ABGI GROUP **Du 01/01/2019 au 31/12/2019 en Euro**

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	577 189		577 189	28 500
Total actif immobilisé	*577 189*		*577 189*	*28 500*
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	1 705 883	1 705 883		31 079
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	53 601	53 601		
Taxe sur la valeur ajoutée	337 306	337 306		12 036
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	238 940	238 940		3 896 850
Débiteurs divers				
Total actif circulant	*2 335 730*	*2 335 730*		*3 939 964*
Charges constatées d'avance	470	470		
TOTAL DES CREANCES	**2 913 388**	**2 336 200**	**577 189**	**3 968 464**
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	1 167 805	291 135	876 669		1 458 402
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	138	138			174
Fournisseurs et comptes rattachés	1 798 483	1 798 483			25 191
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	228 782	228 782			
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés					638
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)	2 198 956	2 198 956			728 191
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	**5 394 163**	**4 517 494**	**876 669**		**2 212 595**
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		290 598			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

© Invoke - Tableau annexe

ABGI GROUP **Du 01/01/2019 au 31/12/2019 en Euro**

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2019	2018
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	138	174
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières	*138*	*174*
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	565 252	25 191
Dettes fiscales et sociales		638
Total dettes d'exploitation	*565 252*	*25 828*
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		
Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	**565 391**	**26 002**

© Invoke - Tableau annexe

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2019	2018
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	523 684	
Autres créances		
Total créances	*523 684*	
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Autres		
Total autres		
TOTAL	**523 684**	

© Invoke - Tableau annexe

ABGI GROUP **Du 01/01/2019 au 31/12/2019 en Euro**

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2019	2018
Charges d'exploitation :		
Charges d'exploitation	470	
Total charges d'exploitation	*470*	
Charges financières :		
Total charges financières		
Charges exceptionnelles :		
Total charges exceptionnelles		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**470**	
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	**470**	

Nature des produits	2019	2018
Produits d'exploitation :		
Total produits d'exploitation		
Produits financiers :		
Total produits financiers		
Produits exceptionnels :		
Total produits exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)		

TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**470**	

© Invoke - Tableau annexe

ABGI GROUP **Du 01/01/2019 au 31/12/2019 en Euro**

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés		Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :	-						
	-						
	-						
Cautions :	-						
	-						
	-						
Garanties :	- Nantissement titres ABGI FRANC	400 000		400 000			
	- Nantissement 192 132 actions						
	- de la société ABGI GROUP	2 552 380	2 552 380				
Autres :	-						
	-						
	-						
	TOTAL	**2 952 380**	**2 552 380**	**400 000**			

Engagements reçus		Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :	-						
	-						
	-						
Cautions :	-						
	-						
	-						
Garanties :	-						
	-						
	-						
Autres :	-						
	-						
	-						
	TOTAL						

51% des titres de la filiale ABGI FRANCE ont été nantis, au profit de la LYONNAISE de Banque pour garantir un prêt d'un montant initial de 700 k€. Le solde de ce prêt au 31/12/2019 était de 400 k€.

192 132 actions de la société ont été donnés en nantissement en garantie d'un prêt de 2 552 380 euros consentis à la société VISIATIV, par un ensemble d'établissements financiers.

© Invoke - Tableau annexe

ABGI GROUP **Du 01/01/2019 au 31/12/2019 en Euro**

DÉTAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

Nature	2019	2018
Transfert Charges Financières		31 079
Transfert Charges d'Exploitation	1 477 101	
TOTAL	**1 477 101**	**31 079**

© Invoke - Tableau annexe

ABGI GROUP **Du 01/01/2019 au 31/12/2019 en Euro**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	1 217 705			1 217 705	10,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	**1 217 705**			**1 217 705**	

© Invoke - Tableau annexe

ABGI GROUP **Du 01/01/2019 au 31/12/2019 en Euro**

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	01/01/2019	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2019
Capital en nombre d'actions	1 217 705						1 217 705
Valeur nominale	10						10
Capital social ou individuel	12 177 050						12 177 050
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	258 199						258 199
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale				133 014			133 014
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves				967 379			967 379
Report à nouveau	(200 644)			200 644			
Résultat de l'exercice	2 860 916			(2 860 917)		(20 562)	(20 562)
Subventions d'investissement							
Provisions règlementées							
Dividendes versés				1 559 880			
Total capitaux propres	**15 095 521**					**(20 562)**	**13 515 080**

© Invoke - Tableau annexe

ABGI GROUP **Du 01/01/2019 au 31/12/2019 en Euro**

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	2019					2018
	Résultat avant report déficitaire	report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	(20 562)		(20 562)		(20 562)	2 860 916
Résultat exceptionnel						
Résultat comptable (hors participation)	(20 562)		(20 562)		(20 562)	2 860 916
Résultat intégration fiscale						
Participation des salariés						
Créances d'impôt						
Total avant impôt	*(20 562)*		*(20 562)*		*(20 562)*	*2 860 916*
Autres						
Total autres						
Total général	(20 562)		(20 562)		(20 562)	2 860 916

© Invoke - Tableau annexe

ABGI GROUP **Du 01/01/2019 au 31/12/2019 en Euro**

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Postes concernés	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	400 000	400 000	400 000
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total autres dettes			
TOTAL	**400 000**	**400 000**	**400 000**

Cette dette dont le solde au 31/12/2019 est de 400 k€ est garantie par un nantissement de 51% des titres de la filiale ABGI FRANCE.

© Invoke - Tableau annexe

ABGI GROUP **Du 01/01/2019 au 31/12/2019 en Euro**

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2019	2018
Cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Autres :		
TOTAL		

© Invoke - Tableau annexe

ABGI GROUP **Du 01/01/2019 au 31/12/2019 en Euro**

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
ABGI FRANCE SAS	3 991 830	5 465 428	97	19 371 226	12 999 101			17 947 567	2 967 487	
OVEUS	21 050	142 677	95	20 000	20 000			2 300 354	245 482	191 939
ABGI USA Inc.	15	1 823 700	79	2 318 583	2 318 583			5 358 630	1 252 512	
ABGI Conseil Inc.	13 423	(208 418)	100	13 423	13 423	209 875		263 940	33 221	
INCENTIVAR CONSULTORIA E	22 145		26	475 076	475 076	29 065				29 065
X-MAKERS	1 000		25	250	250					
CIR 360	14 000		24	144 010	144 010					

© Invoke - Tableau annexe

ABGI GROUP
Société par actions simplifiée au capital de 12 177 050 euros
Siège social : 52 Quai Rambaud
69002 LYON
821 859 154 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 MAI 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter intégralement la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à (20.562) euros au compte « Autres réserves », qui est ainsi ramené d'un montant de 967 397 € à un montant de 946 817 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 13 515 080 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes versés depuis la constitution ont été les suivants :

Date	Dividende versé	Dividende par action	Portion ouvrant droit à abattement	Portion n'ouvrant pas droit à abattement
AGO du 26 avril 2019	1 559 880,01 €	1,28 €	-	1 559 880,01 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 mai 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
P/VISIATIV
M. Laurent PIARD

S.A.S. ABGI GROUP
52 QUAI RAMBAUD
69002 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Le Palais d'Hiver – 149, boulevard Stalingrad 69100 Villeurbanne - France
T +33 (0)4 72 69 38 88 - contact@orfis.fr - www.orfis.fr
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 942 300 € - Siret : 957 509 045 000 36 RCS Lyon - TVA CEE FR 90 957 509 045
Orfis est un membre indépendant de Walter France, membre indépendant de Allinial Global International

ADVOLIS ORFIS

Aux associés de la société ABGI GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABGI GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 24 Avril 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note 2.1 « Participations et autres immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 24 Avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Prises de participation et de contrôle

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette



appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villeurbanne, le 6 mai 2020

Le Commissaire aux comptes

ORFIS

Jean-Louis FLECHE